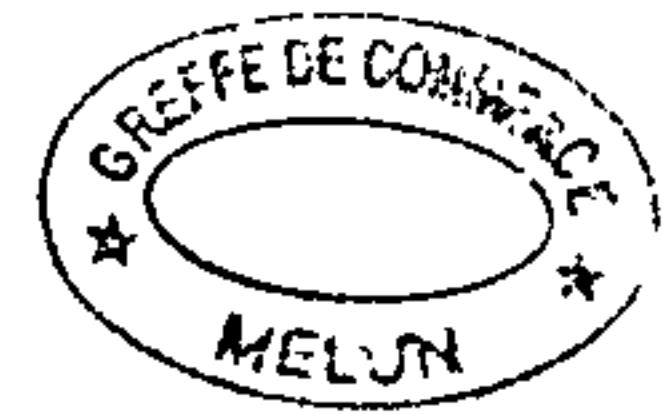


2804666  
2003B619  
1011212008



# GROUPE B.V.

Société à responsabilité limitée  
au capital de 80 000 euros  
Siège social : 23 rue du Parc des Sports  
77170 BRIE COMTE ROBERT  
351 189 618 RCS MELUN

## **EXTRAIT DE**

### **PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**

### **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

### **DU 30 SEPTEMBRE 2008**

L'an deux mille huit,  
Le 30 septembre,  
A 19 heures,

Les associés de la société « GROUPE B.V. », société à responsabilité limitée au capital de 80 000 euros, divisé en 500 parts de 160 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

.../...

### **ORDRE DU JOUR**

.../...

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

.../...

## **CINQUIEME RESOLUTION**

Sur proposition de la gérance, l'Assemblée Générale décide de nommer :

- Monsieur Laurent BART, domicilié 5 rue de Verdun, 77170, BRIE COMTE ROBERT, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

- Monsieur Hervé CHOPIN, domicilié 22 rue Champlouis, 91100, CORBEIL ESSONNES, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2014.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et le président de séance.

